



Communiqué de presse

Embargo: 6.11.2018, 9h15

15 Education et science

La santé des étudiant-e-s dans les hautes écoles suisses en 2016

18% des étudiant-e-s déclarent avoir des problèmes de santé

18% des étudiant-e-s indiquent avoir des problèmes de santé de longue durée. Par rapport à la population résidante du même âge, les étudiant-e-s jugent leur santé moins bonne. Ces résultats sont tirés du rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

18% des étudiant-e-s déclarent avoir au moins un problème de santé de longue durée. Les étudiant-e-s concernés mentionnent le plus souvent des maladies chroniques (41%) et des problèmes psychiques (26%). Les difficultés à apprendre (5%), à voir ou à entendre (4%) et à marcher (3%) sont citées moins fréquemment.

Situation financière et intégration sociale

10% des étudiant-e-s déclarent être limités dans leurs études par des problèmes de santé de longue durée. Ce groupe d'étudiant-e-s est dans une situation financière nettement plus défavorable que la moyenne. 59% d'entre eux déclarent avoir des difficultés financières (moyennes à très grandes) contre 43% pour l'ensemble des étudiant-e-s. S'agissant de l'intégration sociale, 20% des étudiant-e-s limités dans leurs études par des problèmes de santé indiquent ne pas être satisfaits (du tout) de leur vie sociale contre 11% pour l'ensemble des étudiant-e-s. Il n'est toutefois pas possible d'établir que ces difficultés sont des causes ou des conséquences de l'état de santé des étudiant-e-s.

Différences selon l'âge et le sexe

La majorité (77%) des étudiant-e-s des hautes écoles suisses évaluent leur état de santé général comme bon, voire très bon. 23% le jugent assez bon, mauvais ou très mauvais. Cette évaluation varie notamment en fonction du sexe et de l'âge. Dans les deux groupes les moins âgés (jusqu'à 20 ans et de 21 à 25 ans), ils sont environ 80% à juger être en bonne ou en très bonne santé. Dans les trois groupes les plus âgés (de 26 à 30 ans, de 31 à 35 ans et plus de 35 ans), les proportions s'élèvent à 70% environ. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à juger leur état de santé bon ou très bon (73% contre 81%).

Différences entre les étudiant-e-s et la population résidante du même âge

Dans la population résidante permanente, 94% des 20 à 35 ans jugent leur état de santé général bon ou très bon. C'est le cas de 77% des étudiant-e-s de ce groupe d'âge. En d'autres termes, les étudiant-e-s évaluent plus négativement leur état de santé que la population résidante permanente. Cela

pourrait notamment résulter d'un cumul de différentes difficultés. Aux contraintes générales que représentent les études pour l'ensemble des étudiant-e-s s'ajoute pour environ trois quarts d'entre eux la charge de l'exercice d'une activité rémunérée. En outre, par rapport à la population résidente permanente du même âge, les étudiant-e-s sont en moyenne plus souvent concernés par des privations matérielles, font état d'un revenu moyen plus faible et d'une satisfaction moindre quant à leur situation financière.

Définitions

Population de base, période d'enquête et taux de réponse de la SSEE

La population de base de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s (SSEE) est constituée de tous les étudiant-e-s immatriculés dans une haute école suisse au semestre d'automne 2015/16 pour suivre des études menant à un bachelor, master ou à une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, études menant à une licence). Elle ne comprend pas les doctorants ni les personnes suivant une formation continue ni les personnes réalisant un semestre d'échange (par ex. Erasmus) dans une haute école suisse. L'enquête a été réalisée durant le semestre de printemps, du 24 mars au 30 mai 2016, au moyen d'un questionnaire en ligne. 17 087 étudiants y ont pris part, ce qui correspond à un taux de réponse net de 69%.

Difficultés financières

Les difficultés financières ont été mesurées à l'aide de la question «Avez-vous actuellement des difficultés financières?». Les étudiant-e-s pouvaient évaluer leur situation sur une échelle de 1 («aucune difficulté») à 5 («très grandes difficultés»). Les positions 3 à 5 ont été rassemblées pour l'analyse.

État de santé auto-évalué

L'état de santé auto-évalué est déterminé au moyen de la question «Comment est votre état de santé en général?». Les possibilités de réponses étaient «très bon», «bon», «assez bon», «mauvais», «très mauvais». On a regroupé pour l'analyse les réponses «bon» et «très bon» d'une part, «assez bon», «mauvais» et «très mauvais» d'autre part.

Étudiant-e-s limités dans leurs études par des problèmes de santé

On délimite ce groupe en combinant les indicateurs *problèmes de santé de longue durée* et *limitations dans les études*. Le groupe comprend les étudiant-e-s qui déclarent à la fois avoir des problèmes de santé de longue durée et être limités dans leurs études à cause d'un problème de santé. Pour l'indicateur *problèmes de santé de longue durée*, voir la définition correspondante. Les limitations dans les études ont été mesurées au moyen de la question «Êtes-vous limité-e à cause d'un problème de santé, depuis au moins six mois, dans vos études?». Les réponses possibles étaient: «fortement limité-e», «limité-e, mais pas fortement» et «pas du tout limité-e». Nous avons regroupé dans l'analyse les réponses «fortement limité-e» et «limité-e, mais pas fortement».

Hautes écoles

Le système suisse des hautes écoles comprend les hautes écoles universitaires HEU (universités cantonales, écoles polytechniques EPF et instituts universitaires IU), les hautes écoles spécialisées HES et les hautes écoles pédagogiques HEP.

Population résidente permanente

Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes de nationalité suisse avec domicile principal en Suisse, ainsi que tous les ressortissants étrangers avec une autorisation de résidence valable au moins 12 mois ou séjournant au moins depuis 12 mois en Suisse, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalent à une durée cumulée minimale de 12 mois, les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de séjour et les diplomates et fonctionnaires internationaux (y compris les membres de leurs familles).

Problèmes de santé de longue durée

Les problèmes de santé de longue durée ont été mesurés avec la question «Avez-vous des maladies ou des problèmes de santé chroniques ou de longue durée?». La définition suivante venait préciser la question: «On entend par là des problèmes de santé ou maladies qui ont duré depuis au moins six mois ou qui dureront probablement six mois ou plus». Les étudiant-e-s pouvaient répondre par «oui» ou par «non».

Satisfaction par rapport à la vie sociale

Les étudiant-e-s ont été priés d'évaluer leur satisfaction par rapport à leur vie sociale à l'aide d'une échelle allant de 0 («pas du tout satisfait») à 10 («très satisfait»). Les positions 0 à 3 ont été rassemblées pour l'analyse.

Renseignements

Sarah Gerhard Ortega, OFS, Section Système de formation, tél.: +41 58 463 69 08,

e-mail: Sarah.GerhardOrtegaCalderon@bfs.admin.ch

Yassin Boughaba, OFS, Section Système de formation, tél.: +41 58 461 88 77,

e-mail: Yassin.Boughaba@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

La santé des étudiant-e-s dans les hautes écoles suisses. Rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s, numéro OFS: 1861-1600, prix: fr. 10.–

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0034

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

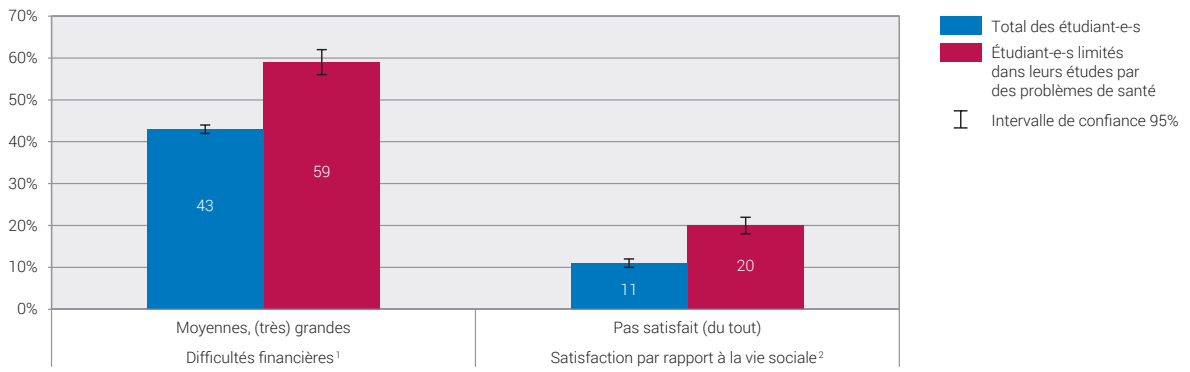
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication générale pour l'accomplissement de leurs tâches.

Difficultés financières et satisfaction par rapport à la vie sociale, en %



¹ Cette échelle des difficultés financières va de 1 = «aucune difficulté» à 5 = «de très grandes difficultés». Les positions 3-5 sont représentées ensemble sur le graphique.

² Cette échelle de satisfaction par rapport à la vie sociale va de 0 = «pas du tout satisfait» à 10 = «très satisfait». Les positions 0-3 sont représentées ensemble sur le graphique.

Santé auto-évaluée bonne ou très bonne selon le sexe et l'âge, en %

